

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 104 Techniques de l'action éducative 2			
Ancien Code	PESP1B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline SOLEME (solemec@helha.be) Véronique VANDERUS (vanderusv@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Lilian BREYNE (breyne@helha.be) Marie KEGELS (kegelsm@helha.be) Louise ESCOYEZ (escoyezl@helha.be) Manon MESPLOMB (mesplombm@helha.be) Camille TONELLI (tonellic@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques et des pratiques qui permettent à l'étudiant de construire des activités éducatives.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
 - 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.
 - 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser à bon escient des documents ressources ou des savoir-faire spécifiques pour nourrir une réflexion et

- enrichir des propositions d'activités,
- d'argumenter un point de vue personnel par rapport à une découverte réalisée,
- de concevoir une activité adaptée à un public déterminé,
- de rédiger une fiche technique d'activité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B04A	Education aux médias et aux NTIC	30 h / 2 C
PESP1B04B	Techniques artistiques plastiques 2	30 h / 2 C
PESP1B04C	Techniques d'animation 2	30 h / 2 C
PESP1B04D	Techniques d'expression 2	30 h / 1 C

Contenu

Education aux médias et aux NTIC :

- Réflexion sur l'utilisation des médias aujourd'hui ;
- Utilisation de logiciels de création.

Techniques artistiques 2 :

- Dossier "Couleur";
- Répertoire d'activités artistiques.

Techniques d'animation 2:

- Dans la suite du cours de Techniques d'animation 1, approfondissement des notions suivantes : les étapes de construction d'une animation, les grandes balises et repères pour adapter une animation, les étapes et techniques de l'évaluation d'une activité éducative, l'utilisation d'une fiche descriptive des animations.
- Application de ces notions théoriques à travers la réalisation concrète de plusieurs projets d'animation.

Techniques d'expression 2:

Suite de Techniques d'expression 1 avec le rapport au public, le travail corporel, vocal et verbal à travers des improvisations, création de personnages, création d'activités pour un public déterminé et mises en scène en partant d'exercices divers.

Démarches d'apprentissage

Education aux médias et aux NTIC:

- Exercices commencés en classe et poursuivis à domicile ;
- Invitation de professionnels de l'outil média dans le cadre d'animations jeunesse et de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux.

Techniques artistiques 2 :

- Réalisations plastiques commencées en classe;
- Exercices pratiques.

Techniques d'animation 2 :

- Rappel des contenus théoriques donnés à l'UE101 via l'accompagnement de différents projets d'animation.
- Travail en autonomie autour de la préparation des différents projets d'animation.

Techniques d'expression 2 :

- Réalisation lors des séances d'exercices pratiques individuellement ou en groupe, de projets plus conséquents, avec un positionnement d'acteur ou d'observateur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Education aux médias et aux NTIC : accompagnement individualisé en présentiel et à distance.

Techniques artistiques 2 : accompagnement individuel.

Techniques d'animation 2 : accompagnement individualisé en présentiel et à distance.

Techniques d'expression 2 : accompagnement individuel et en groupe.

Sources et références

Education aux médias et NTIC : les compétences en éducation aux médias, CSEM, références bibliographiques données au cours.

Techniques artistiques 2 : supports et liens sur la plateforme ConnectED.

Techniques d'animation 2 : voir bibliographie proposée lors de l'UE101.

Techniques d'expression 2 : voir bibliographie postée sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Education aux médias et NTIC : sites internet répertoriés sur la plateforme.

Techniques artistiques 2 : sites internet, documents ressource sur la plateforme ConnectED

Techniques d'animation 2 :

Les apports théoriques sont ceux donnés lors de l'UE101.

Techniques d'expression 2 : plans de séances, documents sur la plateforme ConnectED, documents ressources disponibles au Centre de documentation de Gosselies et albums de jeunesse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'enseignement ne pourra se faire que si et seulement si l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes :

Education aux médias et NTIC: réalisation de diverses activités d'éducation aux médias.

Techniques artistiques 2 : réalisations plastiques dont les consignes seront définies lors des cours et déposées sur ConnectED.

Techniques d'animation 2 :

- Participation obligatoire aux différents projets d'animation et validation des documents requis par les professeurs

En cas d'impossibilité de la participation aux projets, l'étudiant s'engage à se mettre en contact via mail avec le(s) professeur(s) concerné(s) afin d'obtenir les consignes du travail de remplacement.

Techniques d'expression 2 : Le dépôt/réalisation de deux projets dont les consignes sont définies lors des cours et mises sur ConnectED.

En cas d'impossibilité de participation à l'une des activités d'apprentissages, l'étudiant s'engage à se mettre en contact via mail avec le professeur concerné.

L'épreuve finale consiste en la réalisation d'un dossier séjour dont les consignes se trouvent sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

En cas de non validation des travaux attachés aux différentes parties de l'Unité d'Enseignement, la note finale de l'unité d'enseignement sera PR.

En cas de validation des travaux attachés aux différentes parties de l'Unité d'Enseignement et en cas de non dépôt du dossier final, la note finale sera PR.

En cas de validation des TJ, de dépôt du dossier mais de non respect des critères de recevabilité, la note finale sera une note technique de 5/20.

En cas de refus pour non validation des TJ, au Q3, l'étudiant doit se conformer aux nouvelles consignes données par les professeurs concernés.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

5. Cohérence pédagogique

L'ensemble des AA de cette UE concourt à la formation technique des étudiants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).